

FICHE DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE

ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES

DISTRICT LORETTEVILLE- LES CHÂTELS

QUARTIER LORETTEVILLE

ZONE VISÉE : 63540HA

MODIFICATION AU RÈGLEMENT R.C.A.6V.Q. 4

RESPONSABLE : SÉBASTIEN PAQUET

Fiche n°01

N° SDORU 2018-07-123

VERSION DU 2018-07-24

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE

À l'est de la rivière Saint-Charles, au sud du boulevard Bastien, à l'ouest du boulevard Robert-Bourassa et au nord du boulevard Johnny-Parent.

OBJET DE LA DEMANDE

- Modification au plan de zonage (Annexe I)
- Modification à une grille de spécifications (Annexe II)
- Autre modification
- Plan de participation publique

EXPOSÉ DE LA SITUATION

Un parc de conservation est situé de part et d'autre de la rivière Saint-Charles à la hauteur du quartier Loretteville. Dans la portion au sud de la chute Kabir Kouba, ce parc est constitué d'une falaise et tout en haut d'un sentier linéaire.

La Ville de Québec a récemment acquis le lot 1 108 398, une propriété enclavée entre deux sections du parc linéaire. Cette propriété sera intégrée au parc.

Le lot 1 108 398 est présentement situé à l'intérieur d'une zone résidentielle. La résidence qui s'y trouvait a été démolie. Considérant la nouvelle vocation du site, il est proposé d'agrandir la zone 63444Rb à même le lot 1 108 398.

La zone 63444Rb autorise les usages R4 Espace de conservation naturelle et R1 parc.

MODIFICATION PROPOSÉE

Aggrandir la zone 63444Rb à même une partie de la zone 63540Ha, soit le lot 1 108 398.

